

PROGRAMME LEADER

L'Europe investit 2 millions d'euros dans le Roannais pour soutenir des projets innovants et collaboratifs en milieu rural.

En 2018, Roannais Agglomération a repris la gestion du programme LEADER en Roannais qui vise à renforcer l'économie rurale de proximité, quel que soit le secteur d'activités. Cela passe par la valorisation de ses ressources, la captation et la redistribution des richesses en vue de créer des emplois non délocalisables.

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Qu'est-ce que LEADER ?

Le programme LEADER (acronyme pour
« Liaison Entre Actions de Développement de

l'Economie Rurale ») est un programme de développement doté de moyens d'ingénierie et d'une enveloppe financière permettant de soutenir des actions en milieu rural, s'inscrivant dans une stratégie co-portée par les acteurs publics et privés du territoire.

Suite à un travail de concertation (5 ateliers thématiques, 1 séminaire de restitution, 250 personnes conviées, 90 structures associées), une candidature roannaise a été déposée en octobre 2014 et retenue parmi 30 autres projets en Rhône-Alpes.

Le programme LEADER dure 6 ans et constitue une enveloppe d'environ 2 millions d'euros pour le Roannais.

Suite à un travail d'approfondissement en 2016 et initialement porté par le Syndicat Mixte Roannais Pays de Rhône-Alpes, le programme LEADER Roannais est opérationnel depuis janvier 2017.

Concrètement

Le programme LEADER permet de soutenir des projets contribuant à réaliser les objectifs définis par les acteurs du territoire.

Ce soutien peut passer par :

- **Un accompagnement humain au projet :** vous avez une idée, un projet qui semble s'inscrire dans les objectifs du LEADER Roannais ? Vous bénéficiez d'un appui pour le concrétiser : recherche de partenaires, de financement, montage du projet...
- **Une aide financière à la réalisation :** visant un effet levier, la subvention LEADER s'ajoute à une subvention attribuée par un financeur public (Etat, Région, Département, EPCI, communes...) pour des

dépenses d'ingénierie (animation locale, mise en réseau, émergence et structuration de filières...), des études de faisabilité, des opérations de communication, promotion ou valorisation (manifestations, événementiels, conférences...) ainsi que sur des investissements (prototypage, acquisition de matériel, immobilier, réhabilitation...).

A qui s'adresse LEADER ?

Tous types de porteurs de projets, publics et privés, sont susceptibles d'être concernés : collectivités, associations, organismes consulaires et professionnels, entreprises ou groupements d'entreprises.

Le pilotage de LEADER

LEADER s'inscrit dans une démarche ascendante : les acteurs locaux déterminent le périmètre d'actions, les enjeux, la stratégie.

Le programme LEADER est **porté par un Groupe d'Action Local (GAL)**. Il regroupe un ensemble d'acteurs du territoire, publics et privés, qui se rassemblent pour élaborer, gérer et suivre le programme LEADER.

Le GAL est porté juridiquement par Roannais Agglomération qui dédie des moyens d'animation. Cette dernière conventionne avec Charlieu-Belmont-Communauté mettant également à disposition du temps d'animation pour l'ensemble du territoire.

Désignés par le GAL, le Comité de

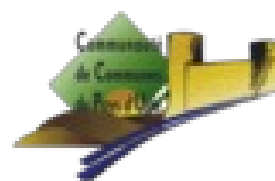
Programmation (CoProg) est l'instance décisionnelle du programme. Composé majoritairement d'acteurs privés, il statue notamment sur les demandes de financement. Il est composé d'une vingtaine de membres représentant des collectifs d'origines variées : collectivités, chambres consulaires, associations, acteurs de la recherche...

Le territoire LEADER Roannais

Le périmètre du programme LEADER Roannais couvre 119 communes du bassin de vie Roannais réparties de la manière suivante :

- Roannais Agglomération (40 communes)
- Charlieu-Belmont-Communauté (25 communes)
- Communauté de Communes du Pays d'Entre Loire et Rhône (CoPLER) (16 communes)
- Communauté de Communes de Forez-Est (pour le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes de Balbigny) (13 communes)
- Communauté des Vals d'Aix et Isable (14 communes)
- Communauté de Communes du Pays d'Urfé (11 communes)





La stratégie de développement du GAL Roannais

Le programme LEADER Roannais vise à renforcer l'économie rurale de proximité, quel que soit le secteur d'activités. Cela passe par la valorisation de ces ressources, la captation et la redistribution des richesses en vue de créer des emplois non délocalisables.

La thématique de l'alimentation étant très présente dans le Roannais (diversité et qualité des produits, image gastronomique...), elle constitue un réel potentiel pour l'économie locale. S'appuyant sur ce constat, le programme LEADER est également une opportunité d'agir ensemble pour l'accès de tous à une alimentation saine, de qualité et de proximité.

Le programme LEADER soutiendra les projets contribuant directement à un ou plusieurs objectifs de la stratégie.

La stratégie est mise en œuvre au moyen de 4 fiches actions reprenant les axes stratégiques :

- FA 1 : **Révéler et valoriser les ressources du Roannais** (le Fleuve Loire et le canal Roanne-Digoin, la forêt, l'alimentation alimentation, le chanvre)
- FA 2 : **Créer les conditions favorables à l'épanouissement des entreprises**
- FA 3 : **Stimuler la consommation des biens et services**
- FA 4 : **Conforter les stratégies d'attractivité du Roannais**

Pour bénéficier d'un financement du programme LEADER, un projet doit obligatoirement s'inscrire dans l'une des fiches actions afin de garantir l'atteinte des objectifs recherchés.

Le programme comporte également deux autres fiches actions qui concernent spécifiquement la coopération avec d'autres territoires et l'animation du programme.

Exemple de projets soutenus par LEADER

- Animation du programme LEADER
- **Grands Murgins (Roannais Agglomération)**
- Actions de sensibilisation des scolaires à la valorisation de la forêt (Charlieu-Belmont-Communauté)
- Aménagement d'un parc récréatif et culturel (Charlieu-Belmont-Communauté)
- Défi Familles A Alimentation Positive (ARDAB)
- **Manifestation Polyculture édition 2018 (Association Polyculture)**
- **Espace Test Agricole et Lieu Test Agricole**

(RA, PETR, ADDEAR, **Etamine**)

- Ferme en maraîchage bio à Neulise (CoPLER)
- Restauration collective (SAS Goût'Chou)
- Action transmission et reprise d'entreprises (CCI / CMA)
- Création d'un atelier collectif de transformation (SAS Bocoloco)
- AAP Innovation (CCI)
- Modernisation du Château de la Roche (CoPLER)
- Étude de structuration touristique (CBC)
- Développement de l'offre de services du Fablab en direction des entreprises

Contacts

Françoise VALETTE

En charge de l'animation du programme
LEADER

Par courriel ou par tel 04 77 69 36 17

Julien BREILLOT

En charge de l'instruction des dossiers LEADER

Par courriel ou par tel 04 77 44 23 55



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

